



17 septembre 2020
Communiqué de Presse

Discours sur l'Etat de l'Union européenne : Parler beaucoup, dire si peu

Ursula von der Leyen a prononcé hier son discours sur l'état de l'Union européenne, devant la session plénière du Parlement européen.

La délégation France insoumise regrette que plusieurs thèmes essentiels n'aient pas été traités, ou à peine, par la Présidente de la Commission. Pire encore, Ursula von der Leyen a parfois tenu un discours qui tend à l'hypocrisie, tant il est éloigné de la politique menée par la Commission européenne.

Alors que le plan de relance de 750 milliards d'euros, annoncé par les Chefs d'État européens en juillet, est amplement insuffisant et largement inférieur au 2000 milliards d'euros réclamés par les députés européens, Ursula von der Leyen n'a pas creusé la question. Elle n'a notamment pas dit un mot sur les ressources propres de l'Union européenne, question centrale sur la politique économique de l'Union européenne. Rien sur la justice fiscale ou sur le logement. Rien sur la mise en place d'un bouclier social pour limiter les licenciements liés à la pandémie de Covid-19. Rien non plus sur l'évasion fiscale et la présence de paradis fiscaux au sein même l'Union européenne. Pas plus sur la coordination sanitaire des États membres, pourtant nécessaire face au risque d'une nouvelle vague de contamination.

Lorsqu'elle évoque « une grande Europe de la santé », la Présidente de la Commission semble oublier que le budget européen de la santé est passé de 9,3 milliards à 1,67 milliard d'euros suite aux négociations sur le plan de relance. Peut-être oublie-t-elle également les 63 fois où la Commission européenne a demandé aux États membres de réduire les dépenses liées à la santé publique.

Lorsqu'elle évoque l'écologie, Ursula von der Leyen ne se montre pas plus convaincante.

L'annonce d'un nouvel objectif d'une baisse d'au moins 55% des émissions de CO2 d'ici 2030, élément central de son discours, est insuffisant, puisqu'il ne permet pas de respecter la trajectoire définie par l'accord de Paris. Il est à préciser que ce chiffre n'est d'ailleurs obtenu qu'à la suite d'une modification méthodologique de la Commission européenne, qui intègre les puits carbonés dans son calcul. Sans cette modification, l'objectif se réduit à 49%. Pire encore, en vantant les mérites des accords de libre-échange avec le Japon et le Vietnam, la présidente de la Commission valorise un modèle de production, d'échange et de consommation dont l'impact écologique est désastreux.

Notre délégation souligne également que, malgré les belles paroles prononcées dans l'hémicycle et malgré l'annonce de sa volonté d'abolir le règlement de Dublin, la Commission européenne ne mène pour l'instant pas une politique d'accueil digne. Camps de réfugiés surpeuplés, conditions de vie ultra-précaires, drames répétés... malgré les appels au secours des ONG présentes sur place, aucune politique d'ampleur suffisante n'a été mise en place. La seule réponse apportée par la Commission est le renvoi hors d'Europe d'un nombre toujours plus important de réfugiés. Et la situation semble s'aggraver avec la pandémie de Covid-19.

Enfin, si l'expression « chérir toujours l'Alliance transatlantique » raisonne comme un fait acquis pour Ursula von der Leyen, ce n'est pas le cas de notre délégation, qui regrette amèrement cet aveuglement béat et réaffirme son attachement à la souveraineté des peuples européens.

